



Retraite et LURA : date de mise en application et impact

Par **Jouatte Didier**, le **10/03/2017** à **10:38**

Bonjour,

La liquidation unique des régimes alignés (LURA) a été voté je crois en 2016 et devait être mise en application au 01/01/2017 ; cela est semble t-il reporté.

De ce que j'ai compris, cela a un impact sur le calcul de la retraite quand on a cotisé dans plusieurs régimes éventuellement simultanément.

A l'assurance retraite, on refuse de me renseigner. A l'agirc on m'a indiqué (oralement) que les simulateurs tiennent d'ores et déjà compte de la LURA.

Devant prendre ma retraite à court terme, j'aurai besoin de connaître :

- la date de réelle mise en application de la LURA
- le moyen de calculer l'impact pour mon cas

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **10/03/2017** à **11:24**

Bonjour,

A ma connaissance, il est prévu son entrée en vigueur au 1er juillet 2017, sauf nouveau retard bien entendu...

Je vous propose, entre autres, [ce dossier](#)...

Par **Jouatte Didier**, le **11/03/2017** à **18:56**

Merci de votre réponse. La difficulté est de mesurer l'impact et de connaître la date de mise en application, car il faut déposer le dossier de demande de retraite au moins 1 mois avant la date de mise en application.

C'est bien la date d'entrée en vigueur de la LURA qui fera foi par rapport de la date de retraite ? Pas d'effet rétroactif, la LURA a été votée en 2016, non ?

Par **P.M.**, le **11/03/2017** à **19:08**

Bonjour,

Comme je vous l'ai dit et que le confirme le dossier, sa date de mise en application est prévue pour le 1er juillet 2017 pour les retraites prises à partir de cette date...